



Accès à la formation - Prérequis :

-Avoir 18 ans au minimum le jour de l'entrée en formation

-Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret n°2015-1575.



Délai d'accès :

Une semaine avant le début de la formation.



Dates : Nous consulter



Durée de la formation :

70 heures



Horaires :

Du lundi au vendredi

9h00-12h30 / 13h30-17h00

(Les horaires de formation peuvent être variables suivant les modules et journées)



Effectif prévu : 12



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Réduire le facteur risque humain, sauver des vies humaines.

La formation répond aux prescriptions minimales obligatoires pour la familiarisation et la formation de base en matière de sécurité pour tous les gens de mer.

CONTENU DE LA FORMATION

- Socle Commun

Accueil, Sensibilisation aux différents enjeux, accompagnement vers l'emploi...

- Techniques Individuelles de Survie (Tableau A-VI/1-1)

Sécurité et survie, Situations critiques – Evacuation

Engins de sauvetage et canots de secours ; Moyens de sauvetage individuel ; Survie en mer ; Méthode de sauvetage par hélicoptère ; Matériel radio d'urgence – VHF portatives

Travaux pratiques :

Utilisation des engins de sauvetage, des combinaisons de survie et moyens de survie, simulation d'hélicoptère

Exercices à l'eau et exercices pyrotechniques et signaux

- Formation de base à la lutte contre l'incendie (Tableau A-VI/1-2)

Les trois éléments de base de l'incendie et de l'explosion

(Triangle de feu) – Classification des feux et agents d'extinction. Causes principales des incendies à bord

Organisation et formation des équipes de lutte contre l'incendie et mesures à prendre Méthodes de lutte contre : l'incendie au port, l'incendie en mer Contrôle des circuits de combustibles et des circuits électriques

Inspection et entretien des dispositifs :

- de détection de l'incendie ; - de lutte contre l'incendie

Enquêtes et Rapports sur les incendies ; Pratique de l'extinction, Port de l'ARI

- Enseignement médical de niveau 1 (Tableau A-VI/1-3)

UV PSC1 - UV HPR - UV AMMCT 1

- Sécurité des personnes et responsabilités sociales (Tableau A-VI/1-4)

Procédures et consignes en cas d'urgence ; Prévention de la pollution du milieu marin ; Prévention des accidents du travail et pratiques de travail sûres ; Communication à bord du navire et relations humaines ; Mesures à prendre pour gérer la fatigue

Responsable pédagogique :

Bruno CRIADO

Personne à contacter :

Cécile SCIORELLA



Lieu principal de formation :

INSEIT

Espace Nikaia

11 Av. du Docteur Robini 06200 NICE

Tél : 04.97.18.11.33

inseit.formation@wanadoo.fr

www.inseit.com

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Formation accessible aux personnes ayant la qualité de travailleur handicapé sous réserve de la validation de l'aptitude médicale réglementaire.

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite



20240521

METHODE ET ORGANISATION PEDAGOGIQUES

En Présentiel

Formation théorique et pratique (Apport de connaissances, exercices pratiques, simulations, formation pratique embarquée ...).

EVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS

La formation est validée et attestée lorsque le candidat a démontré qu'il a atteint la norme de compétence minimale requise prévue par le tableau A-VI/1-1/2/3/4

Le **CFBS** ainsi que l'**Enseignement Médical de Niveau 1** sont soumis à une **revalidation quinquennale**, à l'exception du module SPRS.

Certificat de qualification professionnelle Ministère de la Mer, enregistré au RS n° 5856

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/12/2026